RELEVE DES ECHANGES DE L'ENTRETIEN DU 2 JUIN 2026 AVEC MADAME VERONIQUE GUGGIARI, DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE EN DEUX-SEVRES

Ce relevé des échanges a vocation à reprendre les grandes lignes des propos tenus par la personne entendue, des questions posées et des réponses apportées.

- Chiffres-clés de la DASEN s'agissant des informations préoccupantes :

Années	IP du 1er degré	IP du 2nd degré
2020-2021	128	122
2021-2022	114	135
2022-2023	152	154
2023-2024	178	187
2024-2025	201	228
2025-2026 (à date de l'échange)	265	

- Chiffre-clé de la DASEN s'agissant des signalements : cette année, 318 signalements directement transmis au tribunal, tous degrés et types de délits confondus (soit un total de 583 écrits depuis le début de l'année scolaire et alors que l'année n'est pas encore échue)

- Constats dressés par la DASEN :
 - Fluidité des échanges entre la conseillère technique et son adjointe d'une part, les agents départementaux de la CRIP d'autre part ;
 - Défaut de communication et d'information avec les enfants placés et suivis par le Département et, particulièrement, les lieux d'accueil (exemples : absence de réponses de familles d'accueil dans le cadre d'évacuations sanitaires, communication le vendredi soir sur le changement d'un lieu d'accueil sur le week-end)
 - Problématique des enfants en situation de handicap et de l'adaptation du lieu de scolarisation par rapport au degré de leurs troubles, dans un contexte de signalements SSVT croissants (morsures, coups), de priorité donnée aux médecins vacataires de l'Education nationale quant à l'habilitation aux machines dangereuses et aux difficultés d'accueil dans des établissements spécialisés, qui peut aboutir, dans les cas les plus extrêmes, à la mise en place d'une continuité pédagogique à domicile
 - Perméabilité du système scolaire aux maux de la société (écrans, violence, etc.) et organisation en « tuyaux d'orgue » qui silote les prises en charge sans penser la continuité des parcours et des informations

- Pistes de réflexion :
 - Mise en place progressive des pôles d'appui à la scolarisation (déjà présentes sur le collège Rabelais et le lycée La Venise Verte, tous deux sur Niort) qui pourrait être un facteur aidant dans la prise en charge précoce des difficultés, notamment comportementales et constituer un point d'entrée pour l'ASE
 - Levier à réfléchir autour du projet pour l'enfant qui pourrait aider à la construction d'alternatives à la scolarité et de certains parcours de soins

- Communications demandées :
 - A la DASEN, de chiffres plus fins sur la distinction entre parties urbaines et rurales du département dans le total des IP
 - Aux services, d'une cartographie générale de l'origine des enfants placés